



ASSOCIATION MONÉGASQUE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

GESTIONNAIRE DES AIRES MARINES PROTÉGÉES DE MONACO

Assemblée générale du 19 février 2025 Rapport d'activités 2024

Le rapport d'activités 2024 s'inscrit majoritairement dans le cadre des missions confiées à l'AMPN par l'Ordonnance Souveraine n° 6984 et l'Arrêté Ministériel n° 2018 611 du 20 juin 2018. Les données recueillies dans le cadre des différents suivis mis en place dans les Aires Marines Protégées (AMP) sont transmises aux Services de l'Etat et en particulier à la Direction de l'Environnement. La réunion annuelle du Comité National de Suivi des Aires Marines Protégées valide l'adéquation des activités et du budget associé avec la mise en œuvre du Plan de Gestion.

Par souci de cohérence, le présent rapport est structuré de manière synthétique en fonction du plan d'actions opérationnel prévu dans le Plan de Gestion et des diverses thématiques et actions à mettre en œuvre au cours de l'année.

En plus des objectifs fixés dans le cadre du Plan de Gestion et qui relèvent du domaine de compétence de l'AMPN, les actions plus « associatives » sont également présentées.

1. Patrimoine naturel

1 : Mars et octobre : Suivi, par le Dr. Alexis Pey, des colonies de lithophyllum au niveau de la digue Nord-Est du Sporting, devant le Monte-Carlo Bay Hotel & Resort.
Ce suivi est rendu nécessaire par la présence d'une activité nautique à proximité.

2 : Avril : Suivi de l'herbier de Posidonie transplanté dans l'AMP du Larvotto par le Dr. Heike Molenaar. Cette transplantation, réalisée par bouturage, entre dans le cadre d'un programme expérimental initié en 2021 à la demande des Services de l'Etat.

3 : Avril, juillet, novembre : Suivi des peuplements de juvéniles de poissons et des nurseries par le Dr. Eugenio Di Franco, Chargé de Missions à l'AMPN.

4 : Juin : Suivi de la sédimentation sur les enrochements du Sporting, des digues extérieures et à l'intérieur de l'anse du Larvotto. Ce suivi est réalisé par THALASSA Marine research & Environmental awareness.

5 : Juin et septembre : Deux campagnes de suivi des populations de mérours et de corbs dans l'AMP du Larvotto et au pied du Musée océanographique. Ces suivis sont réalisés par THALASSA Marine research & Environmental awareness. Les dénombrements permettent de recueillir les données nécessaires à la compréhension de l'évolution des peuplements en complément de celles

recueillies tous les 3 ans par la Direction de l'Environnement en collaboration avec le GEM (Groupe d'Etude du Mérou).

6 : Juin et septembre : Deux campagnes de suivi des peuplements de poissons pour étudier l'effet réserve sur les habitats rocheux : comparaison entre des zones protégées (AMP du Larvotto et des Spélugues) et des zones non protégées (Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Beaulieu-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat). Le site de l'Aire Marine Éducative a été rajouté en juin et septembre 2024. Il sera suivi deux ans sur trois en alternance avec les sites présentant de l'herbier de posidonie. Ce suivi est réalisé par THALASSA Marine research & Environmental awareness.

7 : Juillet : Suivi de l'herbier de Posidonie se trouvant au pied des nouveaux aménagements de Mareterra afin d'évaluer l'incidence potentielle de l'ombre sur l'espèce.

Cette étude repose sur :

- Un suivi de la vitalité de l'herbier pour caractériser son état de conservation ;
- Des mesures de la luminosité au moyen de capteurs de lumière dont les données sont recueillies tous les trois mois depuis le mois de mars 2024.

Ce suivi est réalisé par THALASSA Marine research & Environmental awareness.

8 : Juillet et novembre : Suivi de l'herbier de Posidonie (en science participative) dans l'AMP du Larvotto par le Dr. Heike Molenaar.

9 : Novembre : Identification des colonies de lithophyllum le long des enrochements des digues extérieures de l'anse du Larvotto et recherche de présence éventuelle de cystoseire.

2. Recherche et Développement

1 : Poursuite du suivi des peuplements de poissons sur et à proximité des récifs 3D :

- Juin et septembre : Deux campagnes de recensements visuels des peuplements de poissons sur les récifs 3D. Ces suivis ont été complétés par des recensements sur la « Roche à congrès » située en bordure Est de l'AMP du Larvotto, représentant un habitat naturel dont les conditions environnementales sont similaires à celles des récifs 3D.

- Juin et septembre : Deux campagnes de suivi des peuplements de poissons sur les récifs 3D à l'aide de caméras disposées à proximité des récifs durant plusieurs heures. Les enregistrements vidéo permettent d'identifier les espèces qui pourraient évoluer à l'intérieur ou à proximité des récifs 3D en l'absence de plongeurs.

L'analyse des données acquises depuis 2018 va donner lieu à la publication d'un article scientifique afin de valoriser les résultats.

Ces suivis sont réalisés par THALASSA Marine research & Environmental awareness.

2 : Juin : Campagne de suivi du benthos sur les récifs 3D (étude des communautés benthiques colonisant les récifs après 7 ans d'immersion). Une série de photographies de chaque récif a été

réalisée afin de dresser un inventaire de la faune et de la flore. Comme en 2023, nous avons constaté que les bryozoaires fixés sur les récifs 3D ont encore une fois souffert de l'épisode de chaleur de l'été 2024, certains étant nécrosés. Un enregistreur de température a été installé au niveau des récifs 3D, afin de corréler l'évolution des peuplements avec les fluctuations des températures.

Ce suivi est réalisé par THALASSA Marine research & Environmental awareness.

3 : Janvier : Deuxième campagne d'étude des peuplements de poissons au moyen de la technologie BRUVS (Baited Remote Underwater Video System) menée en collaboration avec la Fondation Prince Albert II de Monaco, Community Jameel et THALASSA Marine Research & Environmental Awareness.

Pour rappel, ce système vidéo sous-marin à distance, appâté et non létal, permet de compléter l'évaluation des peuplements de poissons réalisée chaque année grâce à des recensements visuels en plongée sous-marine. Il permet d'acquérir des données sur des habitats profonds tels que les fonds sableux/rocheux situés entre 40 et 50 m à l'intérieur et à l'extérieur des limites de l'AMP du Larvotto. Il s'agit en particulier d'inventaires sur des peuplements faunistiques méconnus tels que les poissons démersaux (sur le fond marin).

Comme en 2023, des tests ont été effectués sur d'autres sites, en particulier à proximité de la digue flottante du Port Hercule pour filmer les thons rouges fréquemment présents.

4 : Publications scientifiques :

Juillet : Publication des Dr. Patricia Ventura et Alexis Pey dans la revue « Journal of Marine Science » sur la "Réponse spécifique des assemblages de poissons en fonction de l'habitat dans une petite AMP urbaine entièrement protégée". Cette publication porte sur l'effet réserve au sein de l'AMP du Larvotto.

Juillet : Publication du Dr. Elisabeth Riera dans la revue « Scientific Reports » pour "Établir des objectifs de complexité pour améliorer la conception des récifs artificiels" afin de disposer d'une méthode d'évaluation de la complexité des récifs artificiels.

5 : Collaborations scientifiques:

Février : Contribution aux travaux de recherche dans le cadre d'une Thèse de Doctorat portant sur les AMP urbaines (Laboratoire ECOSEAS - Université Côte d'Azur).

Juillet : Contribution aux travaux de recherche dans le cadre d'un mémoire sur l'impact des technologies innovantes dans la gestion des AMP (University College Dublin et University of Sydney).

3. Education et sensibilisation

A : Communication générale :

1 : Janvier : Lancement du nouveau site internet (www.ampn.mc).

2 : Tout au long de l'année : Poursuite de la réflexion engagée entre l'AMPN et la Direction de l'Environnement afin de disposer des panneaux le long de la plage visant à présenter l'Aire Marine Protégée du Larvotto (récifs, habitats, espèces, suivis environnementaux, objectifs d'une AMP, etc.).

3 : Juin : Renouvellement de la campagne de communication initiée en 2022 en partenariat avec la Compagnie des Autobus de Monaco. Celle-ci repose sur la diffusion d'un affichage électronique dans tous les autobus et sur toutes les lignes durant la période estivale afin de présenter les AMP.

4 : Communication permanente sur les comptes Facebook et Instagram de l'AMPN et de l'AME et sur la page actualités du site internet.

B : Sensibilisation des scolaires :

1 : Interventions dans le cadre d'ateliers éducatifs en lien avec les Aires Marines Protégées à destination des scolaires.

Ecole de Fontvieille 2023-2024 : Interventions auprès de deux classes de 8^{ème} :

- Janvier : Présentation générale de l'herbier de Posidonie. Mise en pratique de la méthode de comptage des faisceaux à l'aide de maquettes de l'herbier et de quadrats.
- Février : Présentation des pressions qui s'exercent sur l'herbier et des solutions de préservation. Mise en pratique des techniques de restauration de l'herbier à l'aide d'une maquette.

Ecole des Révoires 2023-2024 : Interventions auprès de trois classes de 7^{ème} :

- Février : Présentation générale des AMP en classe
- Mars et mai : Atelier de découverte du Larvotto (sur site) avec un focus sur les différents habitats et les espèces qui y vivent ainsi que sur le rôle d'un gestionnaire d'AMP.
- Juin : Atelier de comptage des corbs et des mérours en classe, en respectant le protocole standardisé et conclusion sur le rôle de gestionnaire d'AMP.

Ecole des Révoires 2024-2025 : Interventions auprès de deux classes de 7^{ème} :

- Octobre : Présentation générale des AMP en classe (réglementation, espèces et habitats)

Lycée Albert 1er 2024-2025 :

- Octobre: Début de la réflexion relative au projet "Adopt à Float" mené avec une classe de seconde du Lycée Albert 1er. L'objectif est d'offrir aux élèves la possibilité d'explorer l'océan et d'appréhender l'importance de l'étudier scientifiquement pour mieux le comprendre et le protéger. L'AMPN va proposer une activité à la fois ludique et pédagogique.

2 : Poursuite des actions de sensibilisation liées à l'Aire Marine Éducative.

Génération 6 :

Pour l'année scolaire 2023-2024, la classe de 7^{ème} A de l'École Saint-Charles a travaillé sur la thématique des poissons. Divers ateliers ont été mis en place : présentation générale de l'AME et du diagnostic écologique par le Dr. Alexis Pey, présentation de certaines espèces prélevées pour l'occasion et disposées dans des aquariums pour mieux les observer, identification de divers poissons offerts par la pêche U Luvassu afin d'apprendre à les distinguer, découverte des petits fonds rocheux, apprentissage des protocoles de suivi et de bouturage de posidonie, découverte des notions de chaîne trophique à l'aide d'un jeu réalisé par l'AMPN, présentation de l'impact de la pêche et de la pêche durable par la Fédération Monégasque de Pêches Sportives, atelier sur les espèces invasives, apprentissage du comptage de corbs et mérours et découverte cétacés en collaboration avec les Accords Accobams et Pelagos. En parallèle, les élèves ont créé un outil pédagogique en ligne (Genially), permettant de faire connaître l'AME et les poissons aux autres élèves de la Principauté. La cérémonie de présentation de cet outil s'est déroulée le 26 juin au sein de l'Hôtel Méridien dont la Direction a fortement soutenu le projet, en présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco et de nombreuses personnalités. Les élèves ont créé pour l'occasion un quizz "Questions pour un poisson" permettant de tester les connaissances des personnalités présentes. Ce moment ludique a été fortement apprécié.

Génération 7 :

Pour l'année scolaire 2024-2025, une nouvelle classe de 7^{ème} A de l'École Saint-Charles travaille sur la thématique de "Mieux connaître pour mieux protéger". Ils ont pour mission de mettre en œuvre de vrais protocoles scientifiques afin d'inventorier les espèces présentes dans l'AME et de proposer en fin d'année des mesures de préservation adéquates. De nombreux ateliers ont déjà été proposés aux élèves : présentation générale de l'AME et du diagnostic écologique par le Dr. Alexis Pey, découverte de certaines espèces disposées provisoirement dans un bassin tactile, présentation de l'ADN par le Dr. Heike Molenaar dans un laboratoire de Sciences du Collège Charles III et extraction de l'ADN de fruits, sortie en mer pour prélever l'ADN environnemental dans l'AME avec le soutien gracieux de Monaco Riviera Navigation, découverte de la pêche durable et de l'impact de la surpêche sur la chaîne trophique pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, présentation des espèces méditerranéennes, menacées et invasives.

3 : Novembre : Participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (6^{ème} édition)

La SERD est menée par la Direction de l'Environnement et rallie plusieurs partenaires à Monaco. L'AMPN a mobilisé durant toute la semaine l'ensemble de l'École Saint Charles au travers de l'opération "Sauver un poisson". Chaque élève qui limite le gaspillage alimentaire à la cantine reçoit un poisson en bois à placer dans une boîte correspondant à son niveau de classe. À la fin de la semaine, le niveau ayant sauvé le plus de poissons – et donc le moins gaspillé – remporte le challenge. En parallèle, la classe de l'AME a découvert l'impact de la surpêche sur la chaîne alimentaire ainsi que le concept de pêche durable à l'aide de plusieurs jeux éducatifs.

E : Sensibilisation des enfants sur la plage du Larvotto ou au Kids Club de l'Hôtel Méridien :

- Juillet : Atelier de sensibilisation sur la plage du Larvotto (pêche durable, jeu de l'oie, qui est-ce, whale risk)
- Juillet : Deux ateliers de sensibilisation pour les enfants du Kids Club de l'Hôtel Méridien (pêche durable, jeu de l'oie, qui est-ce, jeu de mime, coloriage)

F : Sensibilisation tous publics :

1 : Juin : Participation à la Journée de Mondiale de l'Environnement dans le cadre d'un événement organisé par la Société Monégasque d'Assainissement sur la plage du Larvotto.

2 : Juin : Participation à la "Fête de la mer" organisée par le Yacht Club de Monaco.

3 : Juin : Participation à l'évènement "Des Seychelles à Monaco" au Monte-Carlo Bay Hotel & Resort, organisé par le Consulat des Seychelles à Monaco.

4 : Octobre : Participation à la « Fête de la Science » organisée par le Centre Scientifique de Monaco et le Musée d'Anthropologie Préhistorique. Des ateliers sur les programmes scientifiques menés par l'AMPN, la posidonie et les récifs artificiels, ont été proposés aux enfants et aux adultes.

5 : Novembre : Dans le cadre de l'exposition "Monaco et l'Océan" qui sera inaugurée en 2025 au Musée océanographique, l'AMPN a été sollicitée pour y participer et présenter ses actions. Des réflexions sont en cours pour identifier les thématiques à aborder.

G : Sensibilisation et formation des adultes (tout public et partenaires) :

Hormis le suivi de l'herbier de Posidonie qui est abordé au point 8 de la partie "Patrimoine naturel", les autres opérations de sciences participatives, même si certaines concernent le suivi des espèces, sont abordées ci-dessous afin de cadrer au mieux avec le programme établi dans le contexte du Plan de Gestion des AMP.

1 : Mars : Formation du personnel de la Force Publique (Compagnies des Sapeurs-Pompiers et des Carabiniers du Prince) aux Aires Marines Protégées de Monaco et à la réglementation. Mise en place d'une collaboration en vue de recueillir des données lors des plongées d'entraînement et présentation des protocoles à appliquer.

2 : Mai : Sensibilisation du personnel de l'Hôtel Méridien aux Aires Marines Protégées: présentation, réglementation, actions menées par l'AMPN, etc. Présentation des bonnes pratiques à transmettre à la clientèle.

3 : Entre juillet et octobre : Suivi de l'herbier de Posidonie dans l'AMP du Larvotto (voir partie 1, point 8).

4 : Octobre : Opération de comptage de corbs et mérous en collaboration avec le CESMM. Présentation des espèces, apprentissage et mise en œuvre du protocole de recueil de données.

5 : Tout au long de l'année : Veille relative aux espèces non indigènes ou remarquables au sein des AMP du Larvotto et des Spélugues et en périphérie. Ces espèces ont été observées : une raie pastenague violette au mois d'août dans l'AMP du Larvotto; un crabe plat des oursins au mois d'août dans l'AME; et des poissons perroquets au mois de septembre dans l'AMP des Spélugues et l'AME.

4. Encadrement et gestion des usages

1 : Mai : Contrôle de la fréquentation de la navigation au sein de l'AMP du Larvotto durant la période des Grand-Prix. Ce contrôle repose au préalable sur une concertation avec la Direction des Affaires Maritimes, l'Hôtel Méridien, le Monte-Carlo Bay Hôtel et MC Watersports (en charge de la régulation du chenal du Méridien et de la gestion des navettes). L'objectif est de limiter les impacts sur l'environnement et de garantir la sécurité de tous.

2 : De mai à octobre : Suivi de la fréquentation des chenaux d'accès à l'Académie Monégasque de la Mer, à l'Hôtel Méridien et au Monte-Carlo Bay Hôtel.

3 : De juin à septembre : Suivi de fréquentation de la zone de baignade du Monte-Carlo Bay Hôtel.

4 : Tout au long de l'année : Suivi de la fréquentation des plongeurs dans les deux AMP (professionnels et loisir).

5 : Octobre : Nettoyage de la partie terrestre et des fonds marins de l'AMP du Larvotto avec l'aide du CESMM, de la Société Monégasque d'Assainissement et ses agents.

5. Développement des relations et coopérations nationales et internationales

1 : Février : Participation à un webinaire sur les AMP urbaines en vue de la création d'un réseau international. La contribution de l'AMPN joue un rôle central, l'AMP urbaine du Larvotto étant la première au monde à avoir été créée.

2 : Mars : Participation à l'atelier "Mieux partager la mer pour mieux la protéger" organisé dans le cadre du débat public « La mer en débat » au Centre Universitaire Méditerranéen de Nice (Commission nationale du débat public - CNDP).

3 : Mars : Ambassade de Monaco en Italie: Présentation à Rome devant les Consuls de Monaco en Italie des actions de préservation de la biodiversité marine menées à Monaco, plus particulièrement au sein des Aires Marines Protégées.

4 : Mars : Participation à la Monaco Blue Initiative et à la Monaco Ocean Week.

Dans le cadre de la MOW, l'AMPN a effectué 3 présentations:

- Commission Nationale du Débat Public: La mer en débat

Aires Marines Protégées de Monaco : concilier préservation de la biodiversité et gestion des activités humaines.

- Réseau MedPAN : Engagement pour la feuille de route pour les Aires Marines Protégées en Méditerranée - Objectif 2030

Engagements de l'AMPN, en sa qualité de gestionnaire des AMP, afin de présenter les objectifs stratégiques mis en œuvre pour s'inscrire dans le cadre de la feuille de route : gouvernance, législation et réglementation, gestion, connaissances, recherche, éducation.

- Accord RAMOGE : Restauration de l'herbier de Posidonie en zone RAMOGE

Présentation des mesures de restauration active au sein de l'AMP du Larvotto par les Dr. Heike Molenaar et Alexis Pey.

Participation à la table ronde organisée par l'Initiative Pelagos : comment maximiser la contribution des AMP aux objectifs de conservation du Sanctuaire pelagos, comment développer une pêche durable, lutter contre la pollution et favoriser des activités touristiques respectueuses de l'environnement ?

Activités de sensibilisation à la préservation des cétacés au sein de l'École Saint-Charles en collaboration avec le personnel des secrétariats de l'ACCOBAMS et de l'Accord Pelagos.

5 : Avril : Participation à l'atelier annuel d'échange d'expériences du réseau MedPAN organisé à La Londe Les Maures et portant sur la problématique du tourisme au sein et en périphérie des AMP.

A noter que le MedPAN a réalisé une étude de cas sur l'AMP du Larvotto dont les particularités constituent un exemple pour d'autres AMP de Méditerranée. Cette étude est consultable en se rendant dans le centre de ressources en ligne du site internet du MedPAN.

6 : Tout au long de l'année : Poursuite des échanges avec les « Explorations de Monaco » pour collaborer dans le cadre du programme « Méditerranée » portant sur les Aires Marines Protégées. Des photographies ont été transmises pour l'exposition présentée à Barcelone par les EDM. Par ailleurs, le projet de mise à disposition de la technologie BRUVS pour compléter l'étude des peuplements de poissons dans d'autres AMP est toujours à l'étude.

7 : UNOC 2025

La 3ème Conférence des Nations Unies sur l'Océan se déroulera à Nice au mois de juin 2025. L'UNOC 3 vise à mettre en œuvre l'objectif de développement durable n°14 sur l'environnement marin. L'AMPN a effectué les démarches préalables pour y participer.

6. Communication

Janvier : Article rédigé par Monaco tribune sur le label High Quality Whale Watching et sur l'action de la Génération 5 de l'AME Génération s'étant engagée dans la conservation des cétacés.

Avril : Reportage au JT de TF1 sur le programme de recherche portant sur l'utilisation du système BRUVS.

Avril et mai : Articles rédigés par la FPA2 pour leur magazine Impact 7 et par Plongez! Magazine sur le programme de suivi des peuplements de poissons au moyen des caméras BRUVS.

Juin : Article rédigé par La Gazette de Monaco sur le nettoyage du Larvotto (terrestre) organisé par la SMA pendant la Journée Mondiale de l'Environnement.

Juin : Reportage de Monaco Info sur le nettoyage terrestre de l'AMP du Larvotto en partenariat avec la SMA à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement.

Juin : Article rédigé par Monaco-Matin sur l'action pour la mer de la Génération 6 de l'AME au Méridien en présence de S.A.S. le Prince Albert II et de nombreuses personnalités de la Principauté.

Juin : Reportages de Monaco Info et TV Monaco sur l'action pour la mer de la Génération 6 de l'AME au Méridien en présence de S.A.S. le Prince Albert II et de nombreuses personnalités de la Principauté.

Juin : Participation, au sein de l'Hôtel Méridien, à l'émission « SOS Océane » de Radio Monaco pour présenter l'AMPN et les AMP.

Juin : Participation à deux déjeuners organisés par l'Hôtel Méridien avec des influenceurs et divers médias pour présenter l'AMPN et les AMP dans le cadre de la présentation de la nouvelle formule proposée par l'hôtel : « La Plage & More! ».

Août : Participation à un documentaire mené par TV Monaco portant sur les impacts de la Fast Fashion sur l'environnement.

Septembre : Articles rédigés par Monaco-Matin et Monaco Tribune sur l'opération de comptage des corbs et mérours, menée avec le CESMM pour sensibiliser les plongeurs aux mesures de préservation mises en place pour ces deux espèces.

Octobre : Articles rédigés par Monaco-Matin, Monaco Tribune, La Gazette de Monaco et MonteCarlo sur l'opération de nettoyage réalisée avec des bénévoles et en collaboration avec le CESMM et la SMA au sein de l'AMP du Larvotto et sur la plage.

Octobre : Reportage de Monaco Info sur l'opération de nettoyage réalisée avec des bénévoles et en collaboration avec le CESMM et la SMA au sein de l'AMP du Larvotto et sur la plage.

Octobre : Articles rédigés par Monaco Tribune et La Voix du Parlement présentant l'AMPN et les Aires Marines Protégées de Monaco.

Novembre : Articles rédigés par Monaco-Matin et La Gazette de Monaco sur l'étude de l'ADN Environnemental menée avec les élèves de la classe de 7^{ème} A de l'Ecole Saint Charles en charge de l'AME. Ce programme est réalisé dans le cadre d'une collaboration entre l'AMPN et la Direction de l'Environnement.

Novembre : Reportages de Monaco Info et TV Monaco sur l'étude de l'ADN Environnemental menée avec les élèves de la classe de 7^{ème} A de l'Ecole Saint Charles en charge de l'AME.

Novembre : Article rédigé par La Gazette de Monaco sur le projet de sensibilisation nommé “Sauver un poisson” visant toute l’École Saint-Charles concernant le gaspillage alimentaire.

7. Gestion, ressources humaines, bateau, divers, 50 ans de l’AMPN

A : Gestion :

1 : Au mois d’avril s’est tenue la réunion du Comité National de Suivi des Aires Marines Protégées en présence de nombreux représentants du Gouvernement Princier mais aussi d’acteurs institutionnels dont la Fondation Prince Albert II de Monaco, le Centre Scientifique de Monaco et l’Institut océanographique. A cette occasion, l’AMPN a dressé le bilan des actions menées en 2023 assorti du budget global et a présenté le programme 2024 ainsi que le prévisionnel budgétaire. Les actions mises en œuvre en conformité avec le Plan de Gestion des AMP ont été grandement saluées.

2 : Divers échanges ont eu lieu tout au long de l’année avec les Services de l’Etat au sujet des réaménagements des digues de protection de la plage du Larvotto, des spectacles de drones et de feux d’artifices, etc. Ils s’inscrivent dans le cadre d’une véritable collaboration et permettent à l’AMPN d’être force de proposition pour certains sujets.

B : Ressources humaines :

1 : Recyclage du PSC1 :

Juin: Mesdames Jacqueline Gautier-Debernardi et Camille Devissi ont suivi le recyclage dans le cadre de la prévention et des secours civiques de Niveau 1. Celui-ci doit être renouvelé tous les 3 ans.

2 : Formation plongée :

Septembre-octobre: M. Eugenio Di Franco, personnel de l’AMPN, a suivi une formation Niveau 3 en plongée loisir. Ce cursus lui permettra de suivre en 2025 la formation de plongeur professionnel Classe IIB au sein de l’Ecole Nationale des Scaphandriers.

3 : Accueil de stagiaires :

- Du 19 au 23 février, un élève scolarisé au Collège Charles III en classe de 4^{ème} a effectué un stage de « Découverte du monde professionnel » au sein de l’AMPN. Il a été sensibilisé aux Aires Marines Protégées et aux récifs artificiels au sujet desquels il a réalisé une vidéo de présentation.
- Du 8 avril au 26 mai, un stagiaire de Licence 3 rattaché à l’Université Bretagne Sud a réalisé une enquête sur la pêche amateur et professionnelle dans les eaux monégasques.
- Du 1er au 26 juillet, une stagiaire de Licence 2 rattachée à l’Université Côte d’Azur a recueilli des données de fréquentation des activités humaines au sein de l’AMP du Larvotto et est intervenue dans le cadre d’ateliers de sensibilisation.

C : Bateau :

Au cours de l'année, l'AMPN a travaillé sur un projet de remplacement de notre bateau "Posidonie 3". Après avoir identifié nos besoins, des demandes ont été adressées à divers constructeurs. Nous avons eu la possibilité, au mois d'octobre, de tester l'un des bateaux proposés, de marque Armen.

Par ailleurs, le bateau actuel a été équipé au mois de juin d'un petit moteur électrique de marque Minn Kota afin de limiter le recours aux moteurs thermiques dans les AMP. Depuis sa mise en place, l'utilisation de la motorisation électrique correspond au 3/4 (ou ¾) du temps de navigation, induisant également des économies de carburant.

D : Divers :

Le 7 février, l'AMPN a convié les nombreux bénévoles à dîner au restaurant « Tre Scalini » afin de les remercier pour leur soutien.

Au mois de mai, des prix ont été remis dans le cadre du Concours de Langue Monégasque à la Mairie de Monaco, l'AMPN a participé financièrement.

Au mois de septembre, l'AMPN a apporté son aide pour le concours de photographies sous-marines organisé par le CESMM (adultes et enfants). Un prix a été remis par l'AMPN pour les adultes et ainsi que des cartes cadeaux pour les prix enfants.

E : 50 ans de l'AMPN en 2025 :

L'année 2025 marquera le cinquantenaire de notre association.

En préparation depuis quelques mois :

- L'émission d'un couple de timbres commémoratifs. Les visuels, réalisés par M. Eric Garence, ont été validés par la Commission philatélique. La date d'émission est prévue le 21 mars 2025.
- Une exposition photographique au sein de la Galerie des Pêcheurs prévue aux mois de novembre et décembre 2025. Elle permettra de retracer 50 ans d'histoire de l'AMPN et les actions mises en place.

8. Bilan

Les éléments communiqués dans ce rapport attestent la volonté de l'AMPN d'œuvrer au service des Aires Marines Protégées et de la protection de l'environnement.

Les nombreuses actions menées sont rendues possibles grâce à la présence du personnel de l'AMPN, Mme Jacqueline Gautier-Debernardi, Mademoiselle Camille Devissi, Monsieur Eugenio Di Franco, mais également grâce aux professionnels qui nous accompagnent tout au long de l'année et aux bénévoles dont l'investissement constitue le gage de notre succès.

Nous tenons à remercier les Docteurs Alexis Pey et Patricia Ventura (Thalassa Marine research & Environmental awareness), le Docteur Heike Molenaar, le Docteur Elisabeth Riera, MM. Stéphane

Jamme et Samuel Jeglot. Ces biologistes interviennent à la fois à titre professionnel mais aussi bénévolement.

Nous remercions également les membres du Conseil scientifique de l'AMPN pour leurs précieux conseils (les Docteurs Pey, Molenaar et Riera en font aussi partie).

Nous devons aussi saluer l'engagement des membres du Conseil d'Administration de l'AMPN qui, grâce à leurs compétences respectives et à leurs valeurs personnelles, permettent à l'association de fonctionner.

Nous souhaitons aussi remercier les bénévoles de l'AMPN pour leur soutien permanent ainsi que les photographes, plongeurs et non plongeurs, qui nous aident tout au long de l'année, sans oublier le Club d'Exploration Sous-Marine de Monaco pour son appui logistique et les membres de l'association Aquascience.

Nous adressons également des remerciements aux différents acteurs institutionnels et socio-économiques avec lesquels nous collaborons ou qui soutiennent nos actions : les membres des secrétariats de l'ACCOBAMS, de l'Accord Pelagos et de RAMOGE, le Centre Scientifique de Monaco, le Musée d'Anthropologie Préhistorique, la Société Monégasque d'Assainissement, Community Jameel, la Direction de l'Hôtel Méridien, la Direction du Monte-Carlo Bay Hotel & Resort, la Compagnie des Autobus de Monaco, la Fédération Monégasque de Pêches Sportives, les sociétés Monaco Marine et Monaco Riviera Navigation ainsi que le Yacht Club de Monaco.

Nous remercions chaleureusement le personnel et les élèves de l'École Saint-Charles avec lesquels nous collaborons avec beaucoup de plaisir pour la troisième année consécutive.

Nous tenons à exprimer notre infinie reconnaissance à S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, Son Gouvernement ainsi que Sa Fondation pour les nombreux soutiens dont nous bénéficions.